



**CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE
ET DE L'IMAGE ANIMÉE**
Secrétariat de la Commission Nationale
d'Aménagement Commercial
32, rue Galilée
75016 PARIS

Paris, le 27 Octobre 2011

Lettre Recommandée A.R.

Objet : Recours contre la décision de la CDAC siégeant en Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique du 21 septembre, notifiée par lettre du 28 septembre autorisant l'implantation par l'enseigne PATHÉ d'un multiplexe à la place du complexe « Grand Écran », place d'Italie (Place Henri Langlois).

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le texte de notre argumentaire.

Nous y maintenons intégralement les motifs développés le 21 septembre dernier devant la CDAC contre le projet de multiplexe à la place de la grande salle du Grand Ecran Italie.

Nous y annexons la copie d'une lettre au Ministre de la Culture par laquelle nous demandons la protection du Grand Écran au titre du patrimoine, notre vœu étant que cet édifice soit inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Si notre demande à cet égard est prise en compte, le projet de multiplexe ne pourra plus être réalisé du fait qu'il implique la destruction de la grande salle.

Nous demandons donc à votre commission de bien vouloir soit refuser l'actuel projet, soit prononcer un sursis à statuer dans cette affaire tant qu'une décision définitive relative à la protection au titre du patrimoine n'aura pas été rendue.

En vous remerciant par avance pour le bienveillant accueil que vous voudrez bien faire à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute et déférente considération.

Marie-Brigitte Andrei
Présidente

Etienne Louis
Vice-Président

P.J. : Courrier au Ministre de la Culture (14/09/11)



COPIE

Monsieur Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture et de la Communication
3, rue de Valois
75033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 14 Septembre 2011

Objet : Demande de protection au titre du patrimoine de l'immeuble "Grand Écran", place d'Italie.

Monsieur le Ministre,

L'immeuble "Grand Écran", situé place d'Italie dans le 13^{ème} arrondissement, est l'œuvre du japonais Kenzo TANGE, lauréat du prix PRITZKER et auteur de très nombreux édifices de renommée internationale, parmi lesquels le Musée Mémorial d'Hiroshima et l'Hôtel de Ville de Tokyo.

Michel RAGON, dans son Histoire de l'architecture du 20^{ème} siècle - qui fait autorité - affirme qu'il était sans doute le plus grand architecte du monde dans les années 1990. Par son importance, et à certains égards par son style, il est comparable à LE CORBUSIER.

Achevé en 1992, l'immeuble dit "Grand Écran" est l'unique réalisation de Kenzo TANGE à Paris. Bâti autour d'un immense hall-verrière métallique, cet édifice est le seul témoin à Paris de l'architecture monumentale japonaise de la fin du 20^{ème} siècle.

Son entrée, située en bordure d'un vaste parvis rebaptisé pour l'occasion « Place Henri Langlois » en l'honneur du fondateur de la cinémathèque française, donne accès à une magnifique salle en contrebas d'environ 650 places, dotée d'un écran panoramique géant de 240 m2 (qui à l'époque était le plus grand d'Europe) et d'une scène plus vaste que celle de la Comédie Française. Un emplacement pour fosse d'orchestre y a même été prévu. Disposant de qualités exceptionnelles d'acoustique et d'insonorisation, cette prestigieuse salle est assortie de deux autres relativement petites, et de diverses annexes.

A l'origine le Conseil de Paris avait assigné au Grand Écran un fonctionnement **polyvalent**, incluant notamment des retransmissions culturelles ou sportives (concerts, théâtre, opéra, matchs...), des soirées événementielles, des congrès et grandes manifestations politiques, des émissions TV... aussi bien que du cinéma. Y étaient également prévus des studios vidéo, ainsi que l'utilisation occasionnelle de la grande salle par la Mairie de Paris.

Cet ensemble comporte également des locaux pouvant servir à des expositions, des réceptions et des réunions, qui avec d'autres locaux le surplombant permettraient la réalisation d'une Maison de la Culture dans la partie ouest du 13^{ème} arrondissement très sous-équipée dans ce domaine. L'affirmation récurrente selon laquelle le Grand Écran se réduirait à trois salles de cinéma est donc à la fois inexacte, et contraire aux objectifs et à l'ambition qui ont présidé à sa création.

Et pourtant en dépit de ses mérites et de ses atouts le Grand Écran est un chef-d'œuvre en péril qui nécessite d'urgence une protection au titre du patrimoine, que nous vous demandons instamment de bien vouloir lui accorder.

.../...

.../...

En effet alors que la Ville de Paris avait contribué financièrement à la réalisation de cet équipement, et que le Conseil de Paris avait imposé en contrepartie une première phase d'exploitation de 15 ans, l'actuel maire de Paris a violé les délibérations de l'assemblée municipale en acceptant dès 2005 l'arrêt de l'activité au bout de treize ans et demi seulement, et en accordant ensuite les permis de démolir et de construire pour la transformation du complexe "Grand Ecran" en magasins.

Le député-maire du 13^{ème} arrondissement de l'époque, Serge BLISKO, avait pourtant déclaré en février 2005 : « *Je m'opposerai par tous les moyens juridiques et politiques à la transformation en magasins de ces salles. Je suis étonné que des professionnels comme Gaumont et Pathé, qui ont été l'honneur du cinéma français, puissent aujourd'hui avoir confié leurs intérêts à des margouilins sans scrupules* », ce qui n'a pas empêché la Ville d'accepter le projet commercial qui vouait à la destruction les dites salles.

L'association - strictement apolitique - *Sauvons le Grand Ecran*, par ses recours contentieux d'abord devant le Tribunal Administratif de Paris, ensuite devant la Cour Administrative d'Appel, et actuellement devant le Conseil d'Etat, a empêché jusqu'à présent la mise en œuvre de ce projet. La pétition pour la sauvegarde du Grand Écran a obtenu plus de 10 000 signatures dont celles de nombreuses personnalités (entre autres Jack LANG, Jacques TOUBON, Jack RALITE, Patrice CHÉREAU, Alain CORNEAU, Luc BESSON...)

Grâce notamment à l'action de notre association il semble que le projet de transformation du Grand Écran en magasins soit désormais abandonné, mais hélas la création prochaine par PATHÉ d'un multiplexe de 10 salles, récemment annoncée par l'actuel maire du 13^{ème}, Jérôme COUMET, impliquerait également sa destruction.

Il y a donc urgence à réagir car c'est dès le 21 septembre prochain que la Commission Départementale d'Aménagement Commercial doit statuer sur ce nouveau projet, dont la mise en œuvre constituerait pour les parisiens un acte de vandalisme comparable à celui commis en 1989 par la Ville de Paris au Théâtre de la Gaîté Lyrique, où la salle à l'italienne construite en 1860 pour Offenbach a été entièrement détruite.

C'est cette perspective qu'il faut absolument éviter pour le Grand Écran, soit par une mesure de classement, soit par l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. A cela s'ajoute la nécessité pour l'immeuble de bénéficier du périmètre de protection de 500 mètres auxquels ont droit les édifices classés ou inscrits, car une importante extension du centre commercial est prévue avenue d'Italie, à proximité immédiate.

Kenzo TANGE n'a construit que deux édifices en France : le Musée des Arts Asiatiques de Nice et le Grand Écran à Paris. Mutiler celui-ci - comme ses propriétaires ont l'intention de le faire avec l'accord de la Ville de Paris - serait l'équivalent de ce que feraient les japonais s'ils détruisaient une partie essentielle de l'unique édifice construit par LE CORBUSIER à Tokyo : le Musée de l'Art Occidental.

C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir faire instruire ce dossier selon une procédure d'urgence et prendre toute mesure conservatoire de sauvegarde qui pourrait s'imposer, en attendant la décision finale relative à la protection du Grand Écran au titre du patrimoine.

Vous remerciant par avance pour le bienveillant accueil que vous voudrez bien réserver à notre démarche, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute et déférente considération.

Marie-Brigitte Andrei
Présidente

Etienne Louis
Vice-Président

P.J. :

- Galerie-photos
- Quelques chiffres
- Témoignages

GRAND ÉCRAN ITALIE



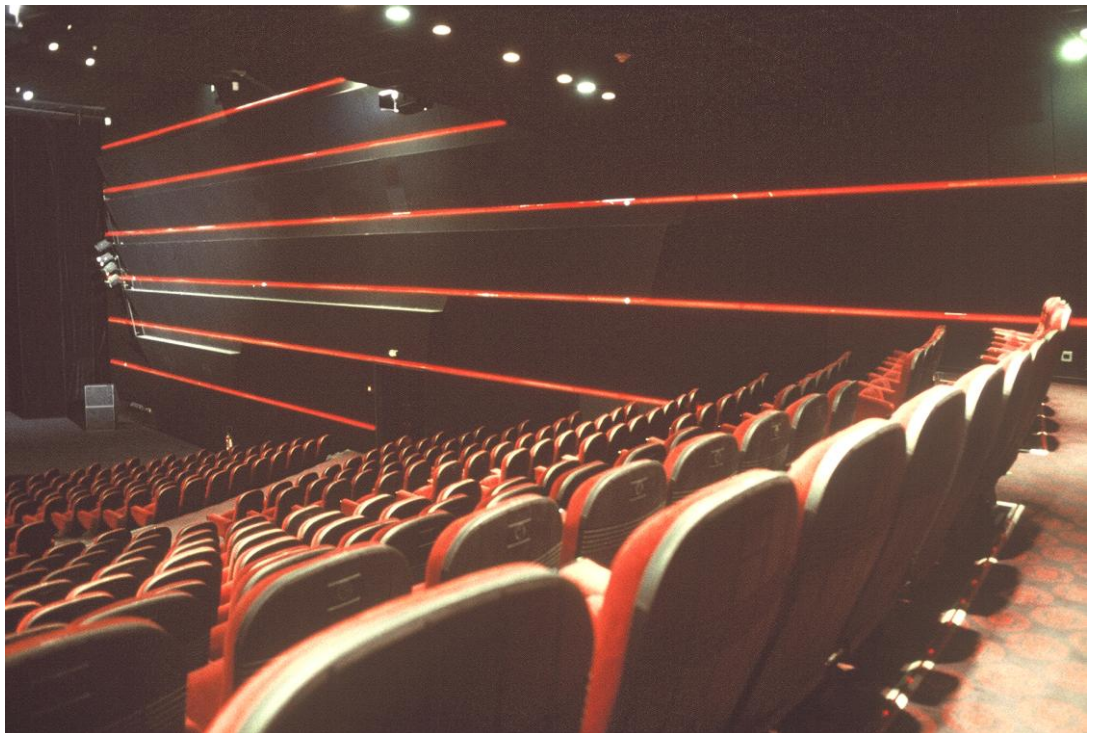
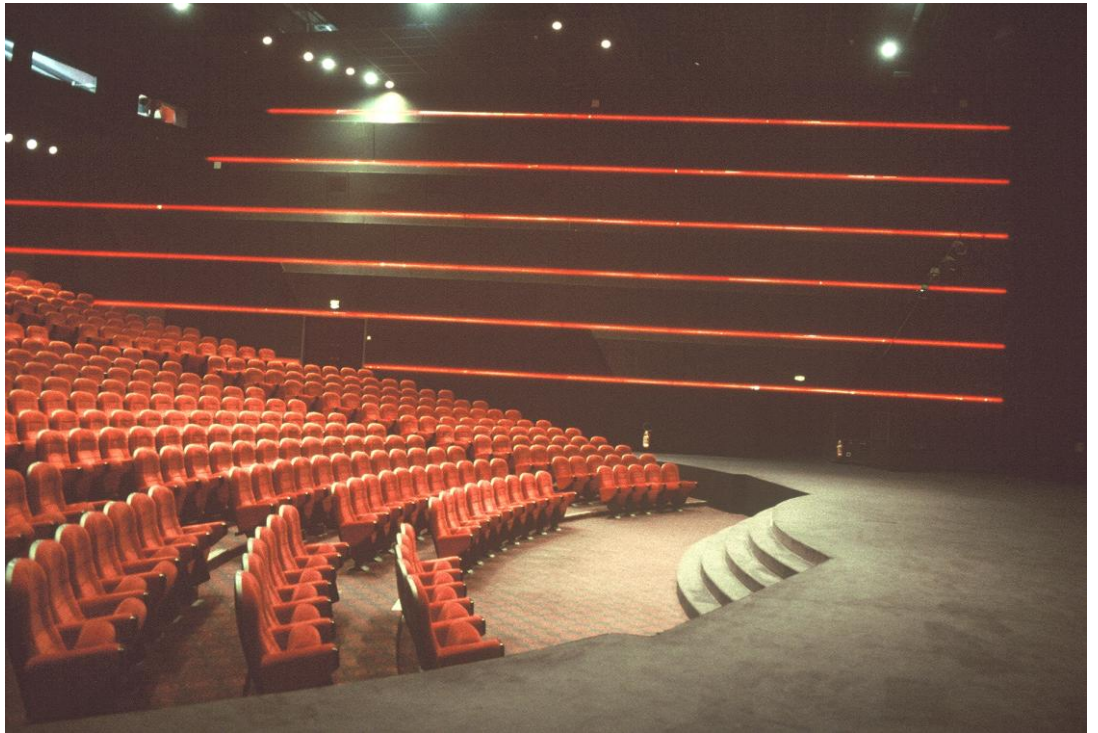
I/ Galerie-Photos

II/ Quelques chiffres et dates

III/ Témoignages

La Salle – L'Écran

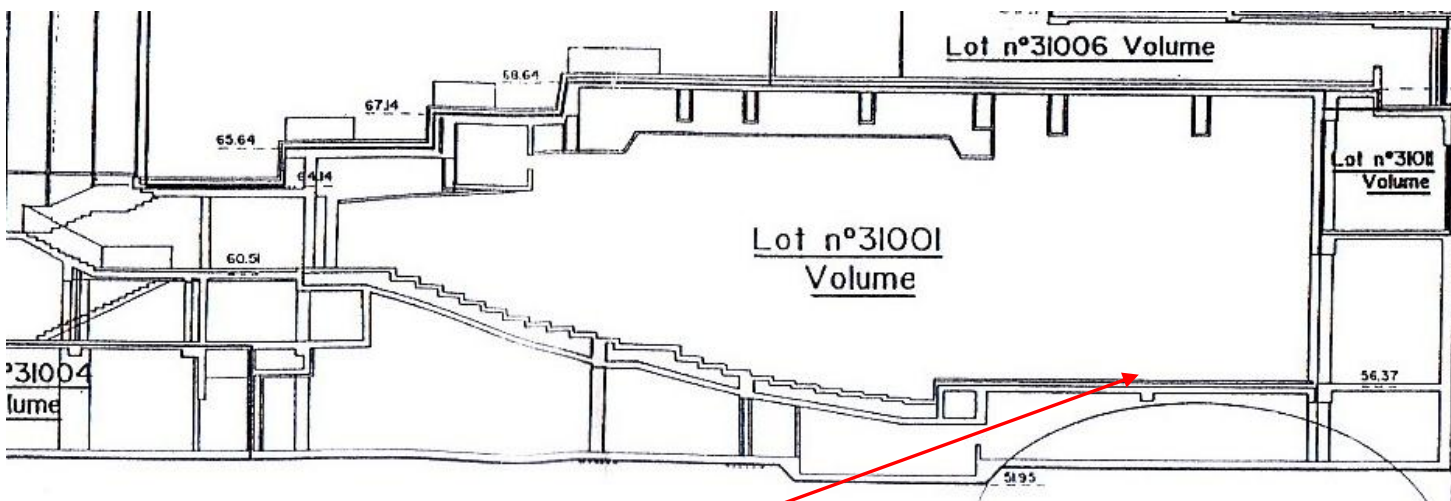




Architecte :
Kenzo TANGE
(Prix Pritzker 1987)

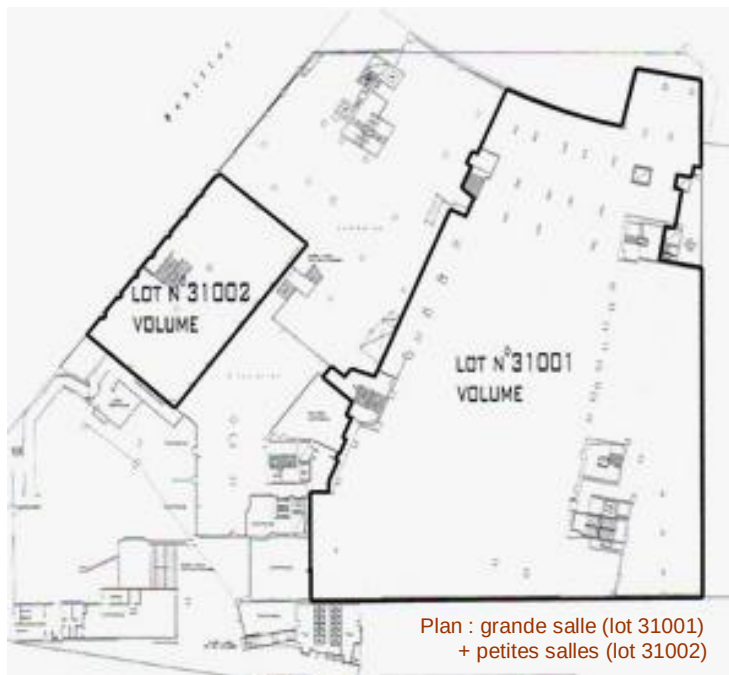


La scène



Ce plan de coupe met en évidence les dimensions de l'« immense scène » (dixit Gaumont) du **GRAND ÉCRAN Italie** : 300 m²,





Plan : grande salle (lot 31001)
+ petites salles (lot 31002)



Le laser

Au Gaumont Grand Ecran Italie, chaque projection est précédée par un court métrage qui est, en fait, un véritable spectacle laser réalisé spécialement pour cette salle afin d'en mettre en valeur les remarquables performances techniques.

Brochure "Panorama des salles Gaumont"

Enfin, les sociétés ont aussi accès aux immenses possibilités du Gaumont Italie pour y organiser toutes sortes d'opérations ou de manifestations de prestige. Tout est prévu pour leur donner satisfaction, proportionnellement à l'ampleur de la soirée souhaitée : utilisation de la grande salle, des deux salles de 100 places aux qualités de projection exceptionnelles, la scène, l'équipement technique, l'espace cocktail pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, les dépendances (vestiaires, salle de réunion, cuisine équipée), la vitrine d'exposition.

Pour un soir, le Gaumont Grand Ecran Italie s'est transformé en vaste studio de télévision avec France 2

pour l'émission en direct "Etat des lieux" avec le public dans la salle. Le Club Méditerranée, Dauphin, des établissements bancaires ainsi que des grands de la distribution ont accordé leur confiance au Grand Ecran en le choisissant pour leurs avant-premières privées. La Poste y a fait un congrès, et EDF-GDF a réuni là-bas sa convention. Havas Media a remis le Grand Prix de l'Affiche, et de nombreux festivals ou manifestations culturelles se sont déroulés dans les murs du multisalle.

Ainsi le Gaumont Grand Ecran Italie a-t-il ouvert à tous des possibilités nouvelles en créant un nouveau pôle cinématographique à Paris : Italie-Gobelins.

Journal Gaumont "Le grand écran du Grand Ecran"

Quelques chiffres et dates

► Dimensions :

- Écran : 243,6 m² (le plus grand de Paris, et l'un des plus grands d'Europe)
- Scène : 300 m² (près du double de celle de la Comédie-Française)

► Fréquentation :

- Classé par Quid.fr comme **un des cinémas les plus fréquentés du monde** ;
- En **2004**, il figurait au **13ème rang** des 90 salles parisiennes ;
- En **2004**, ses performances **dépassent** celles des **MK2 Nation** et **Bibliothèque** ;
- En **2005**, la baisse de fréquentation invoquée du *Grand Écran* est de : - 12%
→ *mais ce chiffre doit être mis en rapport avec la baisse nationale cette même année : - 10%.*
[exemples: Gaumont-Gobelins (-17%), Paramount Opéra (-11%), Gaumont Parnasse (-18%)...],
sans oublier les **records d'affluence** enregistrés en décembre **2005** : **+ 191 %** pour la sortie de « *Harry Potter et la coupe de feu* » en version française (**meilleur score de France**).

On ne saurait donc en aucun cas justifier l'arrêt d'activité du Grand Écran par un manque de rentabilité.

► Repères :

- **Mai 1992** : **Achèvement des travaux** (attesté par le certificat de conformité du 3 juin 1993) ;
- **Juin 1992** : **Inauguration** du Grand Écran (avec le film IP5 de Jean-Jacques Beineix) ;
- **Octobre 2004** : Promesse de vente **EuroPalaces/Foncière Teycpac** ;
- **Octobre 2005** : Avenant à la Promesse de vente (Substitution au profit de **Teycpac-Hammerson-Italie**) ;
- **Juin 2005** : **Référendum "Zurban"** : A la question « **Faut-il fermer le Grand Écran Italie ?** »
→ **89% de NON** ;
- **Janvier 2006** : **Fermeture** de la salle par **EuroPalaces** (Pathé-Gaumont) ;
- Durée d'exploitation obligatoire de Gaumont : **15 ans** ;
- Durée d'exploitation effective : 13 ans et demi ;
- **Juin 2006** : **Autorisations aux enseignes** "Habitat" et "H&M" accordées par la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC) ;
- **Mars 2007** : **Permis de construire et de démolir** ;
- **A partir de septembre 2006** : Recours de l'association **Sauvons le Grand Ecran** ;
- **Été 2009** : Abandon de la promesse de vente ;
- **30 Août 2011** : Annonce par le maire du 13^{ème} du projet de transformation du Grand Écran en multiplexe...



Permis de construire et de démolir
(affichés depuis mars 2007)

Témoignages (Extraits)

Réactions à la fermeture du Grand Ecran :

- **Je suis indigné que la logique du marché parasite notre exception culturelle.** Il faut que toutes les forces vives de Paris s'impliquent pour sauver cette superbe salle !!!! Jean-Michel Potel (1/6/05)
- Je considère la salle du "Gaumont Grand Ecran" comme **la plus belle salle de Paris...**Pour moi elle est vraiment **la salle "étalon"**. Jacques Pietrobelli (9/6/05)
- La destruction d'une telle salle serait une **atteinte au patrimoine culturel parisien...** EVENE (2/12/05)
- Les spectateurs de cette salle étaient vraiment gâtés : confort sonore et visuel de très haut niveau Pourquoi tout gâcher en faisant disparaître ce **temple de l'image et du son** ? Michel Thévenot - Retraité - 30420 – Calvisson
- **Le Grand Ecran fait partie du patrimoine parisien**, comme le grand Rex, l'Olympia. Christian Gauvin (19/12/05)
- **Je faisais régulièrement 200kms aller rien que pour pouvoir savourer les grandes sorties cinéma sur le plus bel écran de Paris...**qu'est-ce que je vais devenir sans lui...!? Jean-Paul Tazé - 41200 (20/12/05)
- J'espère qu'il est encore temps d'entendre le cri de tous les spectateurs réguliers, indignés et attristés par cette fermeture. **Il n'existe pas d'équivalent de cette salle** à Paris et peut-être même en France. Juliette Gibert (26/1/06)
- Je suis mortifié par le risque de disparition de cette **salle magnifique**, et dont la **baisse de fréquentation est liée à une programmation paresseuse et inadaptée** (VO exclusive par exemple)... Laurent ALEONARD - Enseignant – 75013 (20/3/06)
- **Que serait la place d'Italie sans le grand écran ? Il fait partie du patrimoine du 13e et de Paris.** Camille DEBRAY, Etudiante, Manchester, Royaume Uni (27/5/06)
- Unissons-nous contre une décision qui va appauvrir non seulement le quartier mais aussi la capitale, car **nous étions nombreux à venir de loin** (pour ma part, de Dreux.) Marc (11/9/07 sur le site de Betapolitique)

Commentaires au Projet pour la renaissance de la salle :

- Même de province mais allant une fois par mois dans le 13ème à Paris le sort du grand écran nous intéresse et nous pensons que l'idée d'un **centre ciné-culture** serait excellente (Reine Jacquot – 17110 – Professeur)
- Je trouve honteux qu'on puisse ainsi tenter de détruire une **partie importante du patrimoine culturel de Paris.** (Bruno Comont – 94200, Ivry - Ingénieur en informatique)
- J'ai été scandalisé quand j'ai appris que l'on risquait de détruire la plus belle salle de Paris qui mérite d'être exploitée correctement avec un vrai projet culturel. **Cette salle est un outil exceptionnel pour la diffusion de la culture et ne doit pas disparaître.** (Bernard Baissat – 75013 - réalisateur TV et cinéaste)
- **Ce cinéma fait partie du patrimoine cinématographique français.** Le démolir est scandaleux ! Charles - 95350 - monteur vidéo
- Ici, en ce lieu, seuls la culture, l'art, le spectacle (cinéma, théâtre, music-hall etc.), l'éducation par conférences, expositions et rencontres ont leur place. RIEN D'AUTRE. Christian – 75013 – Ecrivain
- Cette salle est sublime et il est scandaleux de faire un tel gâchis financier et culturel. Si la salle ne "marchait" pas, c'est simplement parce que les panneaux d'affichage étaient invisibles et qu'il n'y a pas eu de soutien publicitaire. Il fallait vraiment savoir qu'il y avait là un merveilleux cinéma. Josyane – 75013 – Administratrice retraitée
- On avait, en son temps, voulu démonter la Tour Eiffel !... Que serait Paris sans Elle ?... Que sera la Place d'Italie si l'Espace Culturel du Grand Ecran disparaît ?... Jean-Paul - Pully// Suisse - Producteur/distributeur
- Cette salle devrait être classée au Patrimoine mondial de l'Unesco ! Joël - 75013 – Coordinateur Technique Archives Cinématographiques
- Comment peut-on vouloir démolir **un lieu** aussi fabuleux et **offrant tant de possibilités d'expressions artistiques et culturelles** ? INADMISSIBLE (Jean-Louis Guez - 92130 - Chef d'entreprise)
- **Démolir ce lieu de culture serait une hérésie. Grand besoin de salles de concert** par exemple dans le 13ème arrondissement de Paris. (Renée Cloez – 75013 – Retraîtée)
- **Une salle d'exception qui ne doit surtout pas disparaître** (Anthony Poirier – 91350 - Responsable d'accueil)
- Bien des communes de France et bien des villes d'Europe donneraient cher pour avoir LE GRAND ECRAN à leur disposition : ce serait une tragédie de le détruire. (Patrick Gormally – 75013 – Universitaire)
- Nous avons besoin dans le quartier d'une **vraie salle spectacle**, concerts, théâtre, festivals de toutes sortes et d'un **espace de création...** (François Cogneras – 75013 – Retraîté)

(Extraits du site : sauvonslegrandecran.org)